

## Le Vic-Bilh viticole

Simone Lasserre-Jouandet

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lasserre-Jouandet Simone. Le Vic-Bilh viticole. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 22, fascicule 1, 1951. pp. 27-54.

[http://www.persee.fr/doc/rgpso\\_0035-3221\\_1951\\_num\\_22\\_1\\_1297](http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1951_num_22_1_1297)

---

Document généré le 23/01/2016

# LE VIC-BILH VITICOLE\*

Par Simone LASSERRE-JOUANDET

---

Pays qui n'est déjà plus typiquement béarnais, mais qui n'est pas encore gersois, le Vic-Bilh pourrait n'être qu'une région de transition entre des économies et des genres de vie différents. La culture de la vigne lui a donné une vigoureuse unité géographique entre les Landes au Nord-Ouest, le Béarn à l'Ouest et au Sud-Ouest, le plateau de Ger au Sud, les pays de l'Armagnac et de l'Adour à l'Est et au Nord-Est (*fig. 1*).

Aux frontières nord-orientales du Béarn auquel il est historiquement rattaché, il s'individualise par l'association d'un vignoble de qualité et d'une polyculture vivrière typiquement aquitaine. Moins connu que le vignoble du Jurançon, celui du Vic-Bilh n'en a pas moins ses lettres de noblesse. Aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, ses vins étaient servis sur les meilleures tables de Paris, de Londres et d'Amsterdam. En dépit des crises qui ne l'ont pas ménagé, le vignoble a survécu par la volonté des hommes, et il doit beaucoup plus aux facteurs historiques et humains qu'aux impératifs du milieu naturel.

Le modelé du pays résulte du démantèlement du plateau sous-pyrénéen de Ger par un réseau de petites rivières nées sur le flanc de l'ancien cône de déjection du Gave de Pau. A la massivité des formes du Plateau de Ger, cuirassé de gros galets analogues à ceux du Plateau de Lannemezan, s'oppose avec netteté la région du Vic-Bilh où l'association vallée-coteau devient le leit-motiv morphologique. Les vallées très nettement dissymétriques s'élargissent vers l'aval tandis que s'amenuisent les interfluves et que s'adoucissent les pentes (*fig. 2*).

Du Sud au Nord, le matériel lithologique s'affine, passant par transitions insensibles des cailloux gros comme la tête d'un homme aux galets gros comme le poing, puis à des cailloutis

---

\* Cette étude est extraite d'un Mémoire d'Études Supérieures sur « le Vic-Bilh, région viticole », soutenu à l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres de Bordeaux.



cœur du Vic-Bilh, les confluences des rivières donnent naissance à de beaux bassins évidés, véritables carrefours d'aéra-

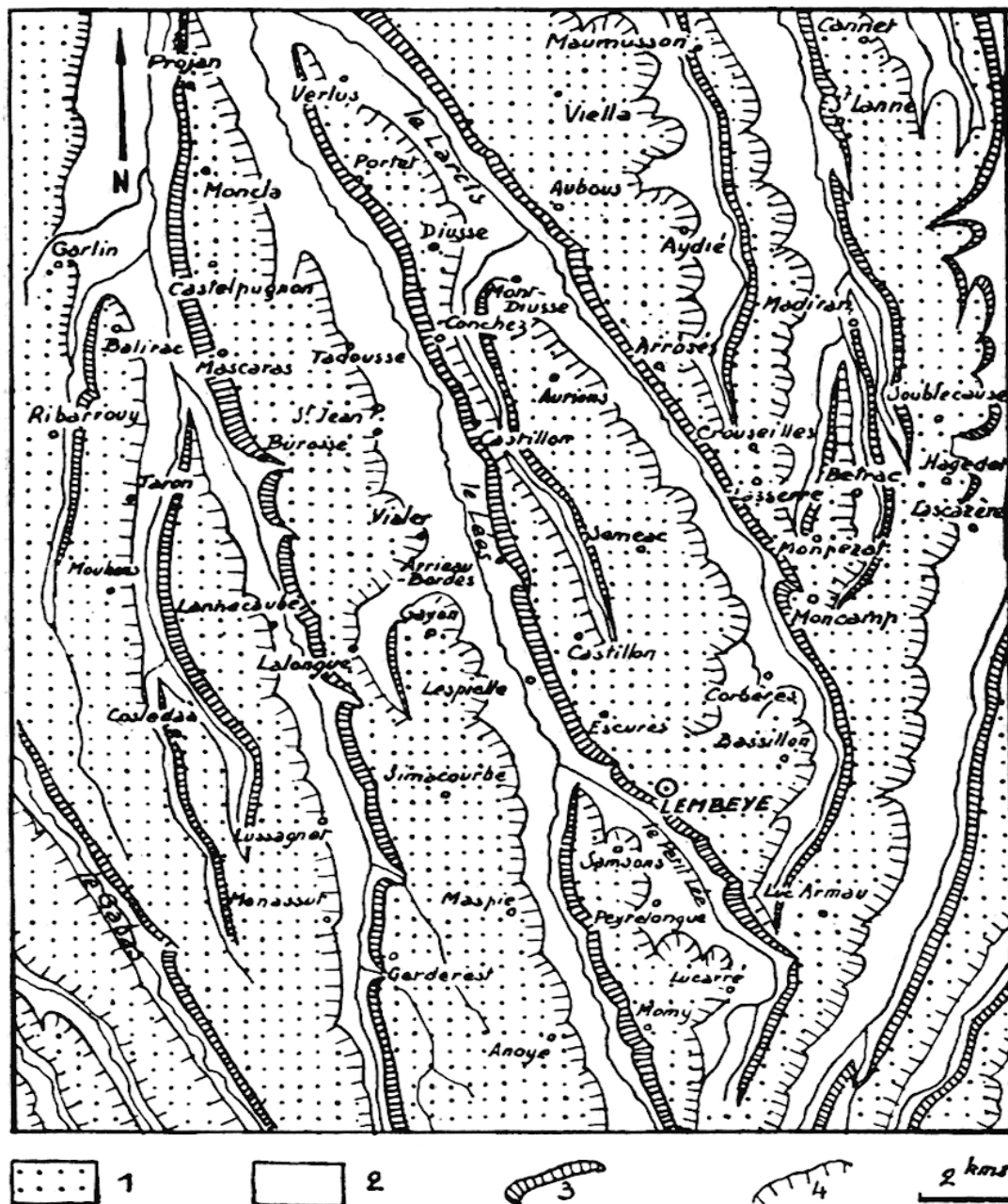


FIG. 2. — Croquis morphologique du Vic-Bilh.

1. coteaux de cailloutis et d'argile; 2. vallées alluviales; 3. versants abrupts des coteaux; 4. versants en pente douce.

tion, dont le type est la plaine de Baleix, au confluent des deux branches du Lées. Ce n'est que dans le Nord-Est (Madiran,

Maumusson), que se montrent les mollasses argilo-calcaires à la base des coteaux. Le pays devient plus sec et, sur les pentes plus raides, le sol nu se montre parfois blanchâtre et grumeleux.

Quatre types de sols correspondent à ces divers terroirs. Le fond des vallées est feutré d'alluvions modernes argileuses lourdes et humides, zone de prédilection de la prairie, et qui ne peuvent porter des cultures que dans les secteurs bien drainés. L'angle Nord-Est du Vic-Bilh a des *terreforts*, bonnes terres argilo-calcaires, mais difficiles à travailler et nécessitant des labours profonds. Ce sont, par vocation, des terres fromentales, mais elles donnent aussi de très bons rendements en vin avec des porte-greffes à racines plongeantes et peu chlorosants. Cependant le pays comporte surtout des sols acides et froids. La pauvreté presque uniforme en bases est également sensible dans les régions de cailloutis et dans les zones argileuses qui donnent toutes des sols argilo-siliceux, terres de prédilection des landes et des châtaigniers. Les sols de *boulbènes* qui tapissent les pentes douces des coteaux appartiennent à cette même famille de sols. Ce sont des terres battantes, imperméables l'hiver, desséchées en été. Leur forte teneur en sable fin leur assure cependant une certaine légèreté lorsqu'elles sont travaillées au bon moment. Bien fumées, elles sont excellentes pour les cultures sarclées, maïs et pommes de terre. Le seul élément vraiment favorable à la vigne est le coteau. Les sols y sont mieux drainés et plus aérés, la vigne y est mieux à l'abri du gel et des brouillards que dans les vallées; surtout la variété des expositions lui permet d'utiliser au maximum les avantages du climat.

Celui-ci favorise le vignoble. La sécheresse des étés est un trait aquitain. Elle est plus nette en Vic-Bilh que dans le reste du Béarn, et déjà s'annonce vers Lembeye la sécheresse gersoise, avec ses étés chauds et poussiéreux et l'aridité de ses paysages. Alors que la moyenne des précipitations dans les Basses-Pyrénées est de l'ordre de 1.400 mm par an, il ne tombe à Lembeye que 938 mm; surtout les étés sont moins mouillés que dans les Basses-Pyrénées occidentales. A ce point de vue, le vignoble du Vic-Bilh est mieux doué, semble-t-il, que celui du Jurançonnais. La sécheresse n'est pas assez redoutable pour nuire à la vigne, bien que certaines années elle abaisse de façon très

sensible les rendements; la chaleur plus sèche de l'été prépare une bonne maturation des grappes; d'ailleurs, les très beaux automnes dont bénéficie la région, moyennement arrosés, mais encore chauds et ensoleillés, constituent un avantage de premier ordre pour le vignoble.

Néanmoins deux dangers menacent la vigne. Le printemps est, en Vic-Bilh, la mauvaise saison, pluvieuse, froide, venteuse; le paysan redoute les gelées d'avril et de mai qui peuvent anéantir sa récolte. Les étés sont orageux et souvent de violentes chutes de grêle viennent détruire une partie des vendanges. Mais ce sont là les menaces classiques qui pèsent sur presque tous les vignobles de France; tandis que la chaleur sèche de l'été et les belles journées à la fois mouillées et ensoleillées de l'automne sont la providence du Vic-Bilh. L'homme a su exploiter, par son travail, cette richesse climatique. Sur les pentes privilégiées des coteaux il a établi un vignoble, tandis qu'il pratique dans les vallées une polyculture vivrière aux procédés souvent très archaïques.

#### I. LA MISE EN VALEUR ET SON ÉVOLUTION.

**1. Un pays de vieille civilisation.** — L'installation du peuplement et la mise en valeur de ce pays sont des faits anciens. Parmi ces coteaux, nombreuses sont les traces d'une très vieille occupation humaine. Les *tumuli* dispersés dans le pays attestent un peuplement préhistorique appuyé sur une économie vraisemblablement pastorale. L'occupation gallo-romaine qui lui a fait suite a été relativement dense, si l'on en juge par les vestiges qui en subsistent. On retrouve les restes de riches villas gallo-romaines à Taron, Lalouquette, Saint-Jean-Poudge, Juillacq, Moncaubet, avec des fragments de chapiteaux et des mosaïques. Les *Glisias* de Monassut et de Garlin sont aussi des vestiges de la même époque. Bon nombre d'agglomérations à désinence latine remontent à cette période : Moncla (*Mons Clarus*), Sadirac, Clarac, Portet (*Portus*), Castillon (*Castellum*), Escurès (*Secureix*), Viella (*Villa*), etc. Malheureusement les documents manquent pour se faire une idée précise de la mise en valeur du Vic-Bilh à l'époque gallo-romaine. A part la construction de postes fortifiés jalonnant les voies romaines et de quelques villas, les Romains ne transformèrent sans doute qu'assez peu l'état du pays.

D'après P. Raymond<sup>1</sup>, il existait déjà à l'époque romaine un pagus du Vic-Bilh rattaché à la cité de *Beneharnum*. C'est à Morlaas, à l'entrée des coteaux viticoles, que s'installa la première capitale du Béarn, et tant que la cour souveraine y résida, le Vic-Bilh constitua la base économique et agricole du pays. Des relations relativement faciles avec les vallées pyrénéennes (Ossau) et la présence de la capitale favorisèrent le développement des domaines nobles ou religieux.

Malgré le caractère accidenté du relief, l'ancienneté de l'occupation fit que, très tôt, des voies parcoururent les crêtes du Vic-Bilh : « C'est sur les crêtes des coteaux bien plus que dans les vallées que s'allongeront de l'Est vers l'Ouest les chemins et les routes suivis par les transhumants, le commerce du sel, les pèlerins de Saint-Jacques » écrit M. H. Cavaillès<sup>2</sup>.

Les routes principales ne passent qu'en bordure du pays viticole, mais elles ont suffi à susciter les échanges sur les marges du Vic-Bilh et à vivifier le commerce. Les trois plus importantes sont : la route de Provence, ancienne voie romaine devenue chemin vicomtal, fréquentée par les pèlerins de Saint-Jacques, passant par Lucarmau, Anoye, Abère et Saint-Laurent; une dérivation du « chemin roumieu » passant par Samson, Lembeye, Escurès, Corbère, Moncaup; enfin le chemin de Poudge d'Aire à Lourdes, ancienne voie romaine, chemin de transhumance vers les Landes et route des pèlerins. Le vieux chemin de Saint-Pé (de Saint-Pé-de-Marsan à Saint-Pé-de-Genères) ne fait que longer extérieurement le Vic-Bilh à l'Ouest. Grâce à ces chemins, ce pays a pu développer son vignoble de qualité et vendre sa production. Il était sur la route la plus directe entre l'Armagnac et la Bigorre, vers l'unique port du golfe de Biscaye, Bayonne, où se concentrait tout le commerce fluvial de l'Adour et de ses affluents. C'était aussi un lieu de passage vers l'Espagne par les cols. L'importance du marché au sel d'Escurès<sup>3</sup> atteste encore le rôle essentiel de ces premières voies de circulation.

**2. La mise en valeur ancienne.** — Les premiers documents écrits sur la région (XI<sup>e</sup> siècle) prouvent que les établissements religieux ont été les grands artisans de la mise en valeur du pays.

1. P. RAYMOND. Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées, Pau (1863).

2. H. CAVAILLÈS. La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes. Paris, A. Colin, 1931.

3. MARCA. Histoire du Béarn. Nouvelle édition, t. II, page 126.

C'est en premier lieu le prieuré bénédictin de Madiran qui a contribué à développer l'agriculture et surtout la viticulture. Vinrent ensuite les Hôpitaux et Commanderies Militaires qui participèrent activement à ce même effort.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'isolement des coteaux, la crainte des disettes, les caprices du climat, la tradition, semblent avoir orienté l'exploitation du sol vers une polyculture vivrière. Les céréales constituaient la base de l'agriculture : seigle, avoine orge, millet, froment. Le lin et le chanvre tenaient une place relativement importante. Les techniques et les assolements étaient très simples. On brûlait le *touya* sur l'emplacement du futur champ; puis on cultivait cette terre un an pour l'abandonner l'année suivante. Beaucoup de bois occupaient encore les coteaux, et les forêts de châtaigniers étaient surtout exploitées pour la fabrication des échelas qui soutenaient la vigne, d'où le nom de *pacherenc* (*pachet*, pieu) attribué au vin du pays. Goddefroy<sup>4</sup> a été frappé par l'étendue des bois et des touyas au sud de Lembeye. Ceux-ci occupaient une grande place dans les coteaux, généralement sous forme de biens communaux. Ces landes étaient fréquentées par les transhumants et permettaient en outre l'élevage dans le pays. Avant l'introduction du maïs et des prairies artificielles, le touya constituait le principal moyen de subsistance pour les animaux. Le troupeau avait une double fonction : fournir des bêtes de travail et donner le fumier nécessaire à l'engraisement des terres. Mais à côté de cette polyculture pauvre secondée par un élevage réduit, le Vic-Bilh avait un produit de luxe, source de richesse, la vigne.

On a coutume, et c'est en particulier l'opinion du D<sup>r</sup> Doleris, de placer les débuts du vignoble aux temps de l'occupation romaine; mais les arguments invoqués demeurent bien fragiles. Il faut attendre le XI<sup>e</sup> siècle pour trouver des documents écrits sur le vignoble du Vic-Bilh. Dans le Madiranais, ce sont les Bénédictins venus de Bourgogne qui ont importé les plants de *pinot* et développé le vignoble dans les terres du prieuré. Il est certain que le vignoble du Vic-Bilh est antérieur à celui du Jurançonnais<sup>5</sup>. Les débouchés du vignoble s'accrurent au

4. *Les voyages de Léon Goddefroy en Gascogne, Bigorre et Béarn (1644-1646)*, publiés et annotés par L. BATCAVE. Pau, 1899.

5. Le plus ancien document figure dans l'une des plus vieilles chartes religieuses du Béarn, celle de l'Abbaye de Saint-Pé-de-Genères en Bigorre, fondée vers l'an 1000 par Sanche, prince et duc de Gascogne. De même, en 1101, la charte de fondation du Monastère de Lescar mentionne l'existence de ce vignoble.



moment où la capitale du Béarn s'installa à Morlaas. La présence d'une clientèle noble et bourgeoise assura l'extension et la célébrité de cette culture avant l'existence de Pau et des agglomérations qui auraient pu faire la fortune d'un vignoble dans la région de Jurançon. Aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles, le vignoble constituait la principale richesse du pays. Au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, Lembeye possédait 300 ha de vigne exploités par 126 propriétaires, et la population était de 232 feux<sup>6</sup>. Actuellement, cette commune porte 45 ha de vigne exploités par 50 propriétaires, la population totale étant de 819 habitants. A l'exploitation de la vigne, aux vendanges, étaient attachées des coutumes et toute une législation qui montrent assez quelle était la place de la viticulture dans la vie rurale et à quel point elle était sauvegardée : par exemple, la publication du ban des vendanges, soigneusement fixé par les autorités locales, et la marque des crus.

Le Vic-Bilh avait alors une activité d'échanges résultant de l'insuffisance des cultures vivrières et de l'abondance d'un vin de qualité. Il achetait des grains à la Chalosse et à l'Armagnac, et même du vin de consommation courante. Par contre, il vendait son vin de qualité. C'est ce que déplorera en 1774 l'abbé Roubaud<sup>7</sup>. « Nous recueillons ces vins, mais nous ne les buvons pas, nous les vendons pour l'étranger au sortir même du pressoir autant que nous le pouvons, afin d'acheter ensuite de mauvais vins de Bigorre où passe presque tout l'argent que nous retirons des nôtres ».

Déjà aux <sup>xii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècles on trouve des documents relatifs à l'exportation des vins béarnais vers l'Angleterre et les pays du Nord. Mais c'est à partir du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle que cette exportation s'étend. Elle prend ensuite une grande activité sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Ces relations, interrompues pendant la guerre de Hollande et la Guerre de la Ligue d'Augsbourg<sup>8</sup>, reprirent au début du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, grâce à l'intervention des protestants béarnais expatriés vers les pays du Nord après la révocation de l'Edit de Nantes. Ils fondèrent des comptoirs et ranimèrent le commerce des vins vers la Hollande, la Belgique et l'Angleterre. Les frères Moracin de Berenx, courtiers à Bayonne,

6. Archives communales de Lembeye.

7. Abbé ROUBAUD. L'Agriculture, le Commerce et l'Industrie du Béarn en 1774 (*Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts*. Pau, 1911).

8. H. ENJALBERT. Le commerce de Bordeaux et la vie économique du Bassin Aquitain au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle. *Annales du Midi*, t. 62 (1950), fasc. 1, pp. 21-35.

envoyaient les vins à leurs neveux qui tenaient comptoir à Amsterdam. Après l'imposition de la marque sur le lieu de production, les vins étaient charroyés par des bouviers jusqu'à Saint-Sever. Chargé sur de petits bateaux, le vin était ensuite embarqué à Mugron sur un bateau plus grand qui le transportait à Bayonne. Ce voyage n'allait pas sans peine et sans risques<sup>9</sup> : exigence des bouviers, hostilité des jurats de Dax et de Saint-Sever, malhonnêteté des bateliers, coulage, accidents, etc... A Bayonne, des courtiers s'occupaient du transit. Ils étaient les correspondants de maisons de commerce allemandes ou anglaises. Après les formalités et vérifications d'usage pour l'embarquement à Bayonne, commençait la grande aventure avec les risques de la traversée et les incertitudes du marché. Tous les vins, il est vrai, n'étaient pas réservés à l'exportation et il s'en consommait dans la région, mais surtout à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, où ils étaient bien connus sur les tables de la haute bourgeoisie<sup>10</sup>.

**3. Les transformations de l'économie au XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Tout l'effort entrepris au début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour reconquérir le marché des vins dans les pays du Nord, toutes les tentatives faites à Paris ou ailleurs pour développer en France la vente des vins du Vic-Bilh, n'atténuèrent qu'en partie la crise provoquée par la mévente des vins à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les mauvaises récoltes de la période 1690-1696 avaient en même temps augmenté les dangers de disette. L'Intendant Lebret eut beaucoup de difficultés pour assurer le ravitaillement du pays. Aussi encouragea-t-il l'introduction des cultures nouvelles destinées à enrichir et à assouplir les systèmes de culture, en particulier le maïs. Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le *milloc* ou blé d'Inde était connu en Béarn et avait tendance à remplacer le millet ou petit mil. Cette innovation culturelle n'apparaît dans le Vic-Bilh qu'un peu plus tard. Il fallut les disettes répétées de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour que se généralisât la production du maïs et des autres céréales.

9. Extrait de la correspondance entre M. d'Angosse, propriétaire de vignobles à Portet, Castelpugon, etc., et des négociants de Bayonne (*Bull. de la Société de Borda*, 1908 : Les vins du Béarn en Hollande, 1730-1770, par l'Abbé DAUGÉ).

10. Ces crus jouissaient d'une notoriété bien plus étendue qu'aujourd'hui. Certain agent spécial, chargé d'une mission auprès du roi en 1749, en avait emporté 200 bouteilles, moitié blanc, moitié rouge, qu'il remit au premier commis du ministère, « lequel commis l'a reçu avec plaisir et le trouve excellent... Il en demande encore 200 bouteilles pour obtenir la protection du premier secrétaire du Contrôleur général... ». (Cité par DOLÉRIS, notes manuscrites communiquées par M<sup>me</sup> Doléris.)

L'augmentation rapide de la population imposa d'ailleurs une réforme de la structure agraire traditionnelle, déjà bouleversée par le développement de la culture du maïs : le partage des biens communaux. Il y avait longtemps que ce désir de partage était manifesté par les habitants. Pour éviter des querelles, « on pensa que le mieux était de limiter le droit de coupe de chacun à un lot déterminé dans l'étendue des communaux. Aussi, dès cette époque, trouve-t-on des actes constatant la division des landes des communes, usage qui dans la suite devint à peu près universel<sup>11</sup>. Ainsi exista très tôt en Vic-Bilh un mode de jouissance double : communauté de pacage, division du droit de coupe. Mais ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que le mouvement de partage total se généralisa.

Les deux édits de décembre 1767 et de février 1770 permirent à tout habitant de soustraire son fond au pacage commun. Pratiquement il fallut aboutir au partage systématique et en fixer les règles. Il eut lieu non sans heurts et contestations<sup>12</sup> dans presque toute les communautés du Vic-Bilh. « Toutes différentes portions après avoir été ainsi fixées, furent bornées par des cailloux ou tuiles, limitées, confrontées et numérotées; il y fut laissé des chemins pour arriver dans chaque portion à l'effet de les cultiver ». Le partage des communaux, l'extension des enclosures entraînent une période de défrichement et de mise en valeur nouvelle. L'Intendant d'Etigny fut le partisan décidé de ces réformes et de la révolution agricole en Gascogne. Ses efforts ne furent pas toujours couronnés de succès.

Pour l'amélioration des voies de communication, sa politique se heurta aux intrigues serrées de seigneurs animés de désirs contradictoires, et à l'opposition des vigneron qui redoutaient la concurrence des vins de Bigorre si l'on ouvrait une route Vic-Morlaas<sup>13</sup>. Aussi les routes qui furent construites en Béarn au XVIII<sup>e</sup> siècle ne firent-elles qu'aborder le Vic-Bilh sans le pénétrer. Celui-ci se trouva laissé à l'écart, ce qui aggrava encore son isolement économique. Malgré les innovations introduites au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les systèmes de culture, la « révolution agricole » n'est arrivée que bien atténuée dans ce pays difficile où

11. DURAND. Histoire des biens communaux en Béarn. Pau, 1909, p. 29.

12. Voir par exemple aux Archives départementales des Basses-Pyrénées, C 462 : Rapport de l'affaire des partages communaux de Moncaup et Montpezat.

13. Archives des Basses-Pyrénées, C 351, C 801 f<sup>o</sup> 327.

s'est attardée la vieille économie traditionnelle. La routine et l'isolement rendirent encore plus sensibles les crises et calamités qui, à la fin du siècle, vinrent s'abattre sur l'élevage, les cultures et le commerce du vin.

Grêles, gelées ou sécheresse multiplient leurs dégâts dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une terrible épizootie de bestiaux, en 1776, frappe toute la Gascogne et décime les maigres effectifs du Vic-Bilh. A la fin du siècle, la misère était grande dans ce canton, le plus malheureux du Béarn. A ce moment, le vin, dont la vente aurait permis de rétablir l'équilibre dans une économie très atteinte, diminue de qualité et perd ses débouchés. Dans les plaines, les premières clôtures serviront à protéger de nouvelles plantations de vignes. Ces vins de qualité médiocre, mais d'un bon rendement, s'écoulèrent facilement grâce à leur faible prix et concurrencèrent gravement les vignobles de qualité. Une crise de surproduction se dessinait, renforcée par les fraudes qui faisaient se détourner les clients des vins du Vic-Bilh<sup>14</sup>.

On ne saurait trouver document plus éloquent que cette lettre adressée à l'Intendant par les syndics du Béarn, qui trace le tableau de cette crise viticole. « Le Béarn produit des vins forts et spiritueux dont on envoyait une partie dans le Nord. Ils y étaient autrefois vendus très avantageusement. Mais l'avidité des facteurs intermédiaires les a portés à mêler ces vins avec d'autres de qualité inférieure... Les commissionnaires ne les recommandent plus et les propriétaires n'en trouvent plus un prix rémunérateur ». La décadence de ce trafic achève donc de déséquilibrer l'économie du Vic-Bilh. Le pays n'a pas trouvé dans la révolution agricole du XVIII<sup>e</sup> siècle un remède à ces maux; bien plus, à la fin du siècle, le vignoble, seule richesse de la région, a perdu sa qualité et par là même ses meilleurs débouchés. La crise révolutionnaire et la guerre (1792-1800) ont mis fin au grand commerce du vin. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour assister à un effort qui, jusqu'en 1914, fut orienté vers la reconquête des vieux marchés. Mais la période de célébrité des vins du Vic-Bilh à l'étranger est terminée, et il ne lui reste guère que le marché français.

---

14. A. DOLÉNIS. Une crise viticole en Béarn à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Revue régionaliste des Pyrénées*, janvier-février 1920.

## II. — LES ASPECTS ACTUELS.

Depuis les innovations apportées par le XVIII<sup>e</sup> siècle, le pays a très peu évolué et le passé survit fortement dans les aspects économiques actuels. Le Vic-Bilh est toujours une région essentiellement rurale; aucune agglomération importante, aucune activité industrielle, bref aucune ressource en dehors de l'exploitation d'une terre relativement pauvre. Partout nous retrouvons une polyculture de type aquitain, assez équilibrée, destinée avant tout à satisfaire les besoins familiaux.

Seule, la présence du coteau viticole marque profondément la structure agraire et introduit une note spéciale.

**1. Paysages et structure agraire.** — Lorsque d'un point élevé on contemple la région, c'est l'ampleur des vallées qui s'impose à la vue. Là, se déroulent les larges « plaines » cultivées où aucune place n'est perdue. Les prés s'alignent au bord de la rivière, relayés par le quadrillage des terres labourables avec des champs aux formes assez régulières, rectangulaires en général, ou répartis en longs rubans. Les haies taillées et basses qui séparent les parcelles sont jalonnées de loin en loin par quelques arbres. En marge des cultures s'étendent parfois quelques boqueteaux isolés. Avec le cortège de verdure qui signale la rivière, le paysage prend un air de bocage. Il se dégage une impression de richesse de cette plaine où la terre a été partout aménagée, où les lignes droites et la rareté de l'habitat offrent le tableau d'une exploitation disciplinée et intensive.

Dès les premiers replats, la vigne fait son apparition et, au fur et à mesure que les cultures gravissent la pente, le paysage agraire se transforme. Peu à peu, les champs se font plus petits, moins ordonnés et le coteau offre une véritable bigarrure de parcelles aux formes irrégulières. Les vignes côtoient des touyas et des champs; tout s'enchevêtre. Cette anarchie apparente est en réalité le résultat d'une longue conquête de l'homme qui a organisé son domaine suivant les dispositions les plus favorables à chacun. C'est ici le domaine de l'individualisme agraire. Aucune discipline n'a dirigé l'organisation de ce terroir. Les parcelles exiguës, encloses de haies épaisses, dominant. On a l'impression que l'homme a grignoté de-ci, de-là et qu'il s'est taillé avec peine un domaine dont la conquête est perpétuellement à recommen-

cer. Il semble que, dans ces coteaux, l'exploitation soit dans un équilibre précaire, et qu'un fléau naturel ou une crise suffise pour que landes et friches cernent de nouveau ces petits lopins de terre. L'homme abandonne ou reprend certaines terres au gré de ses besoins et selon ses moyens. Ainsi voit-on s'associer étroitement plaines et coteaux. Aucune rupture brusque ne signale le passage de l'un à l'autre. Touyas et vignes abandonnent parfois les pentes pour s'insinuer au milieu des cultures de plaine, tandis que souvent les labours viennent s'étaler sur les coteaux.

Le terroir communal est à l'image de cette association et se moule étroitement sur la topographie. L'exiguïté des communes est un premier trait remarquable : Gayon a 383 ha, Lasserre 467, Lucarré 321 ha. Parfois deux ou trois villages se sont associés pour former une commune un peu plus importante. L'exiguïté de ces communes tient sans doute à des facteurs historiques et humains (ancienneté du peuplement, morcellement féodal), mais surtout à la topographie; le coteau est à la fois l'origine et la borne de ces petites cellules. Ces proportions réduites s'atténuent en effet vers l'Est où le paysage se fait plus découvert. Le terroir occupé par une communauté a pu s'étendre davantage. Les contours de chaque commune répondent tous à une même composition type : un versant du coteau et une partie en plaine se prolongeant jusqu'à la rivière. Chaque commune possède ses prés et ses terres, ses touyas, ses vignes et ses bois, autant de ressources qui lui ont permis pendant longtemps et lui permettent encore de vivre en économie presque fermée.

Le désir de la communauté de se suffire à elle-même fut aussi celui de chaque paysan; il est à l'origine de la complexité des paysages agraires. La petite ou la moyenne propriété prédominent nettement, avec des superficies variant de 10 à 20 ha. Ces propriétés se répartissent assez également sur tout le pays. Cependant, les plus grandes se rencontrent vers l'Ouest, tandis que vers l'Est et le Nord-Est leur importance moyenne décroît<sup>15</sup>. La grande propriété est très rare, la très petite en voie de disparition. Seules, les communes les plus viticoles du Vic-Bilh ont encore un grand nombre de petites propriétés (1 à 5 ha) qui contrastent avec le domaine ou « château » d'un gros viticulteur.

---

15. Surface moyenne des propriétés pour quelques communes : en allant du S-O au N-E : Anoye 18 ha, Lespielle 15 ha, Lasserre 12 ha, Conchez 9 ha, Portet 5 ha.

L'absence de touyas et les revenus que procure un bon cru sur une petite surface expliquent la survie, d'ailleurs précaire, des très petites propriétés. Par contre, s'il existe quelques grandes propriétés (50 à 100 ha), elles se trouvent presque toutes sur la bordure Ouest et Sud-Ouest. Leur étendue semble s'expliquer en partie par la forte proportion des touyas et des bois qu'elles contiennent. On remarque d'ailleurs que la très petite et la grande propriété disparaissent progressivement depuis un demi-siècle au profit de la moyenne propriété. La très petite ne peut plus subsister; ses propriétaires, dont les besoins s'accroissent, et qui allaient autrefois travailler à l'extérieur, ne peuvent plus vivre dans un vignoble diminué. Les grands domaines, d'autre part, ne peuvent plus être entretenus, la main-d'œuvre salariée se faisant de plus en plus rare et chère. Aussi assiste-t-on à un regroupement des lopins de terre en propriétés moyennes à faire-valoir direct. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'étendue des terres labourables est presque constante dans les différents types de propriétés, car le nombre de bras est partout sensiblement le même. Entre une grande et une moyenne propriété, la différence est surtout représentée par du touya ou des bois, c'est-à-dire par des terres non cultivées. Par contre, on ne peut pas dire que, comme dans certains pays, la grande ou la petite propriété soient particulièrement viticoles. Toutes ont leur vignoble, en général assez réduit par rapport à la surface totale. Il semble néanmoins que la petite propriété ait tendance à cultiver proportionnellement plus de vigne, et que dans certaines communes particulièrement viticoles (Lasserre, Aubous, Aydie, Viella), certains paysans se spécialisent et tendent vers une monoculture de la vigne. Mais, dans l'ensemble, la polyculture est la règle, et entre les grandes propriétés où dominant les touyas vers l'Ouest, et les petites propriétés essentiellement viticoles du Centre et de l'Est, c'est bien la moyenne propriété possédant à la fois ses prés, ses vignes, ses landes et ses bois, qui caractérise la structure agraire du Vic-Bilh.

La propriété est très généralement morcelée. A part une petite ceinture de terres, « l'enclos », entourant la ferme et comportant un peu de tout, les autres cultures se dispersent parfois jusqu'à 2 km du centre de l'exploitation. La vigne est en général cultivée sur les coteaux. Presque toujours, les parcelles les plus éloignées sont consacrées au touya qui demande peu de travail. Ainsi, la

distribution des cultures se fait à la fois en fonction des conditions naturelles (vignes, prés) et de raisons d'ordre humain (emplacement des touyas), ce qui explique le désordre apparent et l'enchevêtrement des parcelles.

2. **Le vignoble.** — En traversant rapidement le Vic-Bilh, on est loin de soupçonner que parmi ses coteaux se dispersent les vignes d'un grand cru. Il ne faut y chercher ni de grands domaines d'un seul tenant, ni même des plantations rapprochées comme dans le Jurançonnais. Généralement, le vignoble se présente sous la forme de petites parcelles cernées de touyas. C'est seulement vers le Nord-Est que le vignoble s'étale plus largement et que les ceps ont conquis les coteaux sur de grandes surfaces.

La faible proportion des étendues de vigne par rapport à la surface totale doit être notée tout d'abord (*fig. 3*). Les pourcentages sont de 1 % à 25 %. Les proportions sont de plus en plus fortes du Sud-Ouest au Nord-Est. La plus grosse densité de vignobles se localise dans le Madiranais, où ils couvrent 25 % du sol dans la commune de Viella. Vers l'Ouest et le Sud-Ouest, au contraire, une région de très faible densité viticole (1 à 2 %) constitue une zone de marges.

Entre ces deux limites extrêmes, une large zone Sud-Est Nord-Ouest, ayant une superficie en vignes de l'ordre de 5 %, correspond au véritable Vic-Bilh viticole; c'est le pays des petits coteaux fouillés, aux replis favorables à la viticulture de qualité.

L'étude de la qualité des vins corrobore ces distinctions. Vers le Sud-Ouest, les marges du vignoble ne sont guère plus intéressantes par la qualité que par la quantité. C'est en effet un vignoble médiocre qui n'est entretenu que pour la consommation personnelle du paysan. Ici se multiplient les plants inférieurs. Les hybrides, notamment le *Baco* et le *Noah*, occupent une place prépondérante et donnent des vins abondants, mais sans finesse, réservés à la consommation courante. Cependant, quelques plants nobles annoncent le bon vignoble qui occupe le centre du Vic-Bilh. L'étendue cultivée en vignes y est encore assez faible, mais c'est la région des cépages de grand cru. C'est ici le cœur du vieux vignoble du Vic-Bilh, la région qui a fait sa renommée. Parmi les cépages nobles : le *Ruffiac* ou « *Arréfiat* » donne un vin très fin, alcoolisé (13 à 14 degrés) qui acquiert en vieillissant un goût de madère et une belle



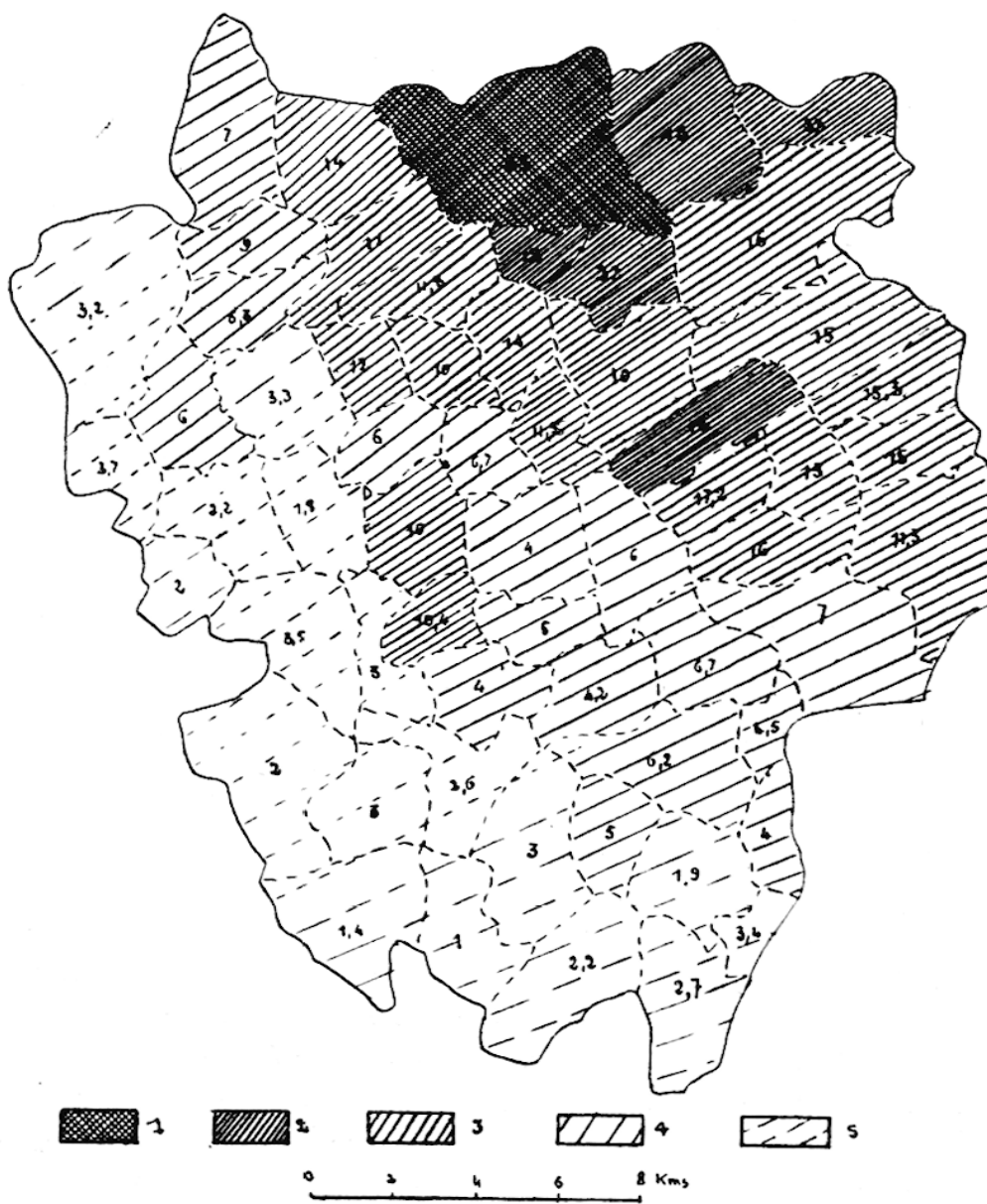


FIG. 3. — LE VIGNOBLE EN 1946.

1. Plus de 25 %. — 2. de 18 à 25 %. — 3. de 10 à 18 %. — 4. de 4 à 10 %.  
5. moins de 4 %.

Les chiffres indiquent les pourcentages de la surface des communes occupée par la vigne, (même remarque pour les figures 4, 5 et 7).

teinte ambrée; le *Courbu*, moins répandu, donne encore un vin généreux; le *Semillon*, le *Sauvignon* du Médoc sont aussi très appréciés. Ces cépages sont en général greffés sur des porte-greffes résistant bien aux maladies, surtout le *Rupestris* du Lot, pourvu de racines pivotantes, intéressant en pays calcaire,

et le *Riparia* plus adapté aux sols argilo-siliceux. Ces cépages blancs donnent le « Pacherenc du Vic-Bilh », vin au bouquet et au moelleux remarquables. Dans cette zone, on trouve malheureusement des vignes de qualité plus médiocre, que le paysan a plantées pour obtenir un bon rendement à peu de frais, et déjà vers l'Est apparaissent des cépages rouges, avant-coureurs d'une troisième zone, celle du vignoble à vin rouge du Madiranais.

C'est une zone plus étroite que la précédente, mais remarquable par la densité de son vignoble. C'est ici que se déroulent les plus beaux versants recouverts de vignes et les plus vastes parcelles. Ce « Madiran » est encore un vin de qualité, fort en alcool, mais moins apprécié des gourmets que le « Pacherenc ». Cette augmentation très nette du vignoble et l'abondance des cépages rouges vers l'Est est en relation avec la qualité des sols qui, grâce à la présence de terres argilo-calcaires et d'éléments ferrugineux, offrent un terroir favorable à la viticulture et en particulier aux cépages rouges. Si les Bénédictins de Madiran ont introduit ici le pinot bourguignon, c'est sans doute parce que ce cépage se révélait particulièrement bien adapté aux sols de ce pays. L'extension du vignoble tient certainement aussi à la facilité de culture de la vigne sur ces versants en pente douce. *Pinots* et *cabernets* n'ont plus aujourd'hui qu'une importance secondaire. Le *Tannat* qui les a remplacés est le cépage dominant et donne presque tous les vins de qualité.

Les traits actuels du vignoble du Vic-Bilh sont assez récents. Ils datent de la reconstitution du vignoble après la crise phylloxérique, dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Avant le phylloxéra, les densités étaient bien supérieures à celles d'aujourd'hui et la zone de forte densité (20 à 30 %) occupait un domaine bien plus étendu (*fig. 4*). En outre, le domaine viticole était plus massif et il offrait moins de contrastes. La différence de densité était peu importante entre l'Est (24 à 27 %) et le centre (10 à 20 %). Cette massivité était encore accusée par la faiblesse des densités de la bordure Ouest, encore plus insignifiantes qu'aujourd'hui (1 %). Ainsi, la dégradation occidentale du Vic-Bilh n'existait pas encore. Il n'y avait pas de vignoble ordinaire en marge du grand cru. On ne rencontrait là que des plants fins, sélectionnés

par des générations de vigneron et qui avaient fait, pendant des siècles, la célébrité des vins à l'étranger. Les vignes étaient alors conduites en espaliers sur des tuteurs très hauts, d'où



FIG. 4. — LE VIGNOBLE EN 1830.

1. de 25 à 32 %. — 2. de 18 à 25 %. — 3. de 10 à 18 %. — 4. de 4 à 10 %.  
5. moins de 4 %.

Pourcentages calculés par rapport à la surface totale.

le nom de « pacherenc » que portait le vin. Vers 1848, la maladie ravagea les châtaigneraies et les échalassières; déjà avant le phylloxéra, les hautains avaient commencé à dispa-

raitre à cause des difficultés que l'on avait à se procurer des tuteurs.

En 1850 l'oïdium, en 1880 le mildiou compromirent gravement les récoltes. Apparut en 1882 dans le Nord du Vic-Bilh, le phylloxéra ravagea le vignoble surtout vers 1890. En 1895, après avoir essayé tous les moyens de lutte, les vigneron durent s'avouer vaincus par les progrès de la maladie. Il fallut arracher les anciens cépages et reconstituer les vignobles. Cette opération entraînait des dépenses qui n'étaient pas à la portée du petit vigneron, si bien que dans les premières années la reconstitution s'effectua de façon assez sporadique et se limita aux domaines importants. Les porte-greffes les mieux adaptés au pays furent peu à peu sélectionnés : *Rupestris* du Lot et *Riparia*; des pépinières départementales et des pépinières particulières furent créées pour aider les viticulteurs. La reconstitution a été inégale. Le Madiranais, zone des grands domaines viticoles, a été bien reconstitué. Par contre, la zone centrale, aux cépages fragiles et appartenant à de petits propriétaires individualistes et peu aisés, n'a jamais retrouvé son ancienne importance. Enfin, l'adoption des cépages ordinaires développa le vignoble médiocre de l'Ouest. A côté des anciens cépages nobles, cultivés sur le coteau, apparurent les vignobles de plaine en cépages d'hybrides, et ne donnant qu'un vin médiocre de consommation familiale. Aussi, aujourd'hui, voit-on des vignes un peu partout, aussi bien sur les sols de pente exposés à l'Ouest ou au Sud-Ouest, qu'à l'Est ou au Sud-Est, et même dans la plaine ou sur les replats. Mais les crises de mévente et le mouvement récent de retour à la qualité font rechercher de nouveau les vieux terroirs traditionnels. A la suite du mouvement d'amélioration, à la tête duquel se trouvent quelques vigneron intelligents, on a vu arracher quelques-unes de ces mauvaises vignes de plaine. Il en reste beaucoup cependant et c'est ce qui fait aujourd'hui du Vic-Bilh une région de vignobles de qualité très variable et très mélangée.

Après la cueillette du raisin, la vendange est traitée suivant sa qualité. S'il s'agit d'une récolte issue de cépages nobles et en particulier de vins blancs fins, le vigneron s'occupe lui-même de la vinification avec tous les soins qu'elle exige. Il a conservé pour cela les méthodes traditionnelles fixées par une longue expérience. Mais il faut reconnaître que bien des procédés sont

encore rudimentaires et ne peuvent que nuire à la qualité du vin. Les celliers et les chais spécialisés sont rares, le pressoir se trouve souvent dans un coin de la grange. Le propriétaire ne garde son vin que peu de temps. A l'entrée de l'hiver, des commerçants en gros viennent l'acheter, et le vigneron ne conserve chez lui qu'un peu de vin qu'il fera vieillir soigneusement. Seules, quelques grandes exploitations cherchent à reconquérir à ce cru sa célébrité d'antan. L'exemple le meilleur est celui de la propriété d'Alton à Lembeye. Son « Pacherenc » blanc, qui porte le nom de « La Perle », a une certaine réputation dans la région. Dans des caves souterraines, on procède à la champagnisation d'une partie de ce vin (« Royal Béarn »). La dernière initiative de ce viticulteur est le vieillissement du Madiran, produit par des cépages bourguignons; au bout de quelques années ce vin atteint, assure-t-on, le fumet du vrai Pommard. Si, au contraire, la qualité de la vendange n'est que moyenne, le vigneron s'inscrit à la coopérative et lui livre sa récolte, se débarrassant ainsi de tous les travaux de vinification. La coopérative vinicole de Diusse, créée en 1939, ne fonctionne effectivement que depuis quelques années. Les adhérents se dispersent dans les cantons de Garlin et de Lembeye. En septembre 1949, 172 viticulteurs y étaient inscrits et l'on est obligé de limiter le nombre des adhésions, car les possibilités de la coopérative ne dépassent pas 8.000 hectolitres. La coopérative traite le vin avec beaucoup de soin et livre un produit d'excellente qualité, bien que de type standard.

Ainsi, initiatives privées et entreprises collectives traduisent un effort pour obtenir une qualité et un système de production améliorés. L'arrivée des tracteurs, la création des coopératives, la délimitation de l'appellation contrôlée, une propagande systématique en faveur de la qualité, surtout la bonne vente du vin et l'enrichissement du vigneron pendant les années de guerre et d'après-guerre, commencent à triompher de la routine. Bénéficiant de moyens financiers supérieurs, le vigneron s'attache davantage à la qualité. On assiste à une amélioration dans la plantation comme dans la vinification et le vignoble commence à regagner ses anciens terroirs des pentes raides longtemps abandonnées au touya.

**3. Touya et polyculture vivrière.** — Le vignoble du Vic-Bilh s'insère dans la polyculture du Sud-Ouest aquitain<sup>16</sup>. Des liens étroits l'associent au touya et aux cultures vivrières. La comparaison des pourcentages de la vigne et du touya par rapport à la surface totale fait ressortir de remarquable façon l'individualité du Madiranais, du Vic-Bilh central (Arrosès) et des marges occidentales (Monassut). Les variations des superficies en vignes et en landes sont inversement proportionnelles (*fig. 5*).

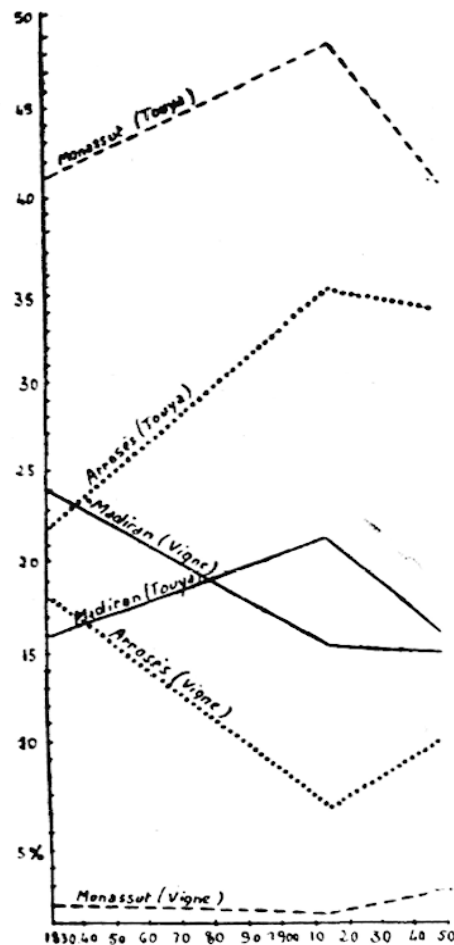


FIG. 5. — RAPPORTS DE LA VIGNE ET DU TOUYA EN VIC-BILH.

**Madiran (Est) :** Chute faible du vignoble, faible montée du touya. Les surfaces en vigne, bien supérieures à celles du touya en 1830, arrivent à égalité en 1946.

**Arrosès (intérieur) :** Chute brutale de la vigne, remplacement par le touya. L'écart entre les surfaces s'accroît considérablement.

**Monassut (marge Ouest).** Prépondérance permanente du touya, insignifiance des surfaces en vigne.

16. D. FAUCHER. Polyculture ancienne et assolement biennal dans la France méridionale. *Rev. Géogr. des Pyr. et du S.-O.* 5 (1934). — Id. *Géographie agraire*, Paris, 1948, pp. 57 à 70.

La crise phylloxérique qui a surtout frappé le centre du Vic-Bilh, où le vignoble a été moins reconstitué qu'ailleurs, se traduit par une augmentation brutale des superficies de touya (Arrosès).

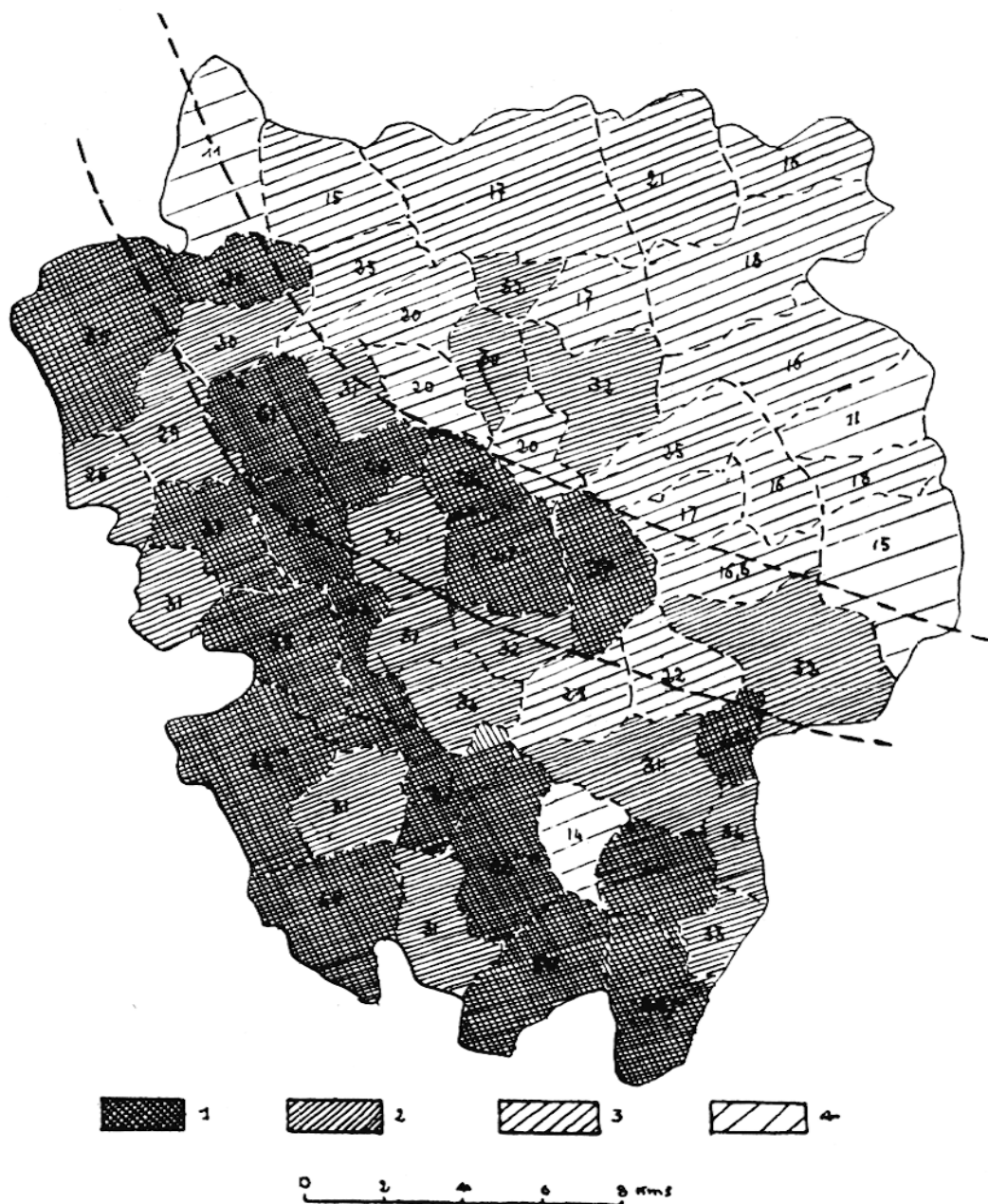


FIG. 6. — VIC-BILH. LE TOUYA EN 1946.

1. de 35 à 50 %. — 2. de 25 à 35 %. — 3. de 15 à 25 %. — 4. moins de 15 %.  
La zone entre les tirets indique le domaine de l'ancien vignoble blanc de qualité, où la crise du phylloxera a permis une extension des touyas aux dépens des vignes.

La répartition actuelle du touya (*fig. 6*) est en rapport à la fois avec les conditions naturelles et l'évolution de l'économie. Les landes occupent rarement moins de 15 % et peuvent atteindre jusqu'à 60 %. Dans le Nord-Est (15 à 25 %), le climat plus sec, l'apparition des mollasses calcaires et le maintien de la vigne ne laissent au touya qu'un domaine restreint. Dans le Sud-Ouest (35 à 60 %), la moindre sécheresse de l'été, l'acidité plus grande des sols, le peu d'importance du vignoble donnent à la lande un rôle de premier plan dans l'économie agricole et rattachent ces marges du Vic-Bilh aux pays d'élevage béarnais. Enfin, entre les deux, une zone de transition aux limites imprécises, où les pourcentages oscillent entre 30 et 40 % mais où quelques communes ont une superficie de landes très fortes, se rapprochant de celles du Sud : c'est le domaine de l'ancien vignoble blanc de qualité où la lande a pris possession des vignes dévastées et non reconstituées après la crise phylloxérique.

Que l'on replace maintenant le touya dans l'ensemble des cultures du Vic-Bilh et l'on observe que, dans tout le Sud et le Sud-Ouest, le touya occupe une surface supérieure à celle des terres labourables, puisqu'il perd du terrain à leur avantage; mais en abordant le vignoble détruit, il le regagne brusquement, au moins sur une étroite bande où sa superficie égale ou dépasse celle des terres labourables (*fig. 7*). Ce n'est que vers le Nord-Est qu'il est distancé par celles-ci. Là les prés et même la vigne le supplantent, annonçant les pays du Gers et de l'Adour.

Ainsi peuvent être distingués trois secteurs. Vers l'Est et le Nord-Est, touya, terres en labour, vignes, prés et bois se partagent le pays. L'élevage y est restreint, l'orge et les prairies artificielles font place au blé et surtout à la vigne. Le produit de vente est le vin de qualité « Madiran » ou « pacherenc ». Vers l'Ouest et le Sud-Ouest, touyas et terres labourables ont une importance prépondérante et leur exploitation est étroitement liée à l'élevage qui utilise pacages, prés, orge, maïs et prairies artificielles. La vigne est ici trop peu abondante et les cépages trop médiocres pour que le vin fasse l'objet d'un commerce lucratif. Le produit de vente attaché à cette polyculture est donc l'élevage. Nous sommes aux marges occidentales du Vic-Bilh. Dès que disparaîtront les derniers cépages de qualité, l'élevage deviendra à peu près l'unique spéculation de la ferme.



Et nous entrerons dans un nouveau domaine, celui des pays d'élevage de Morlaas.

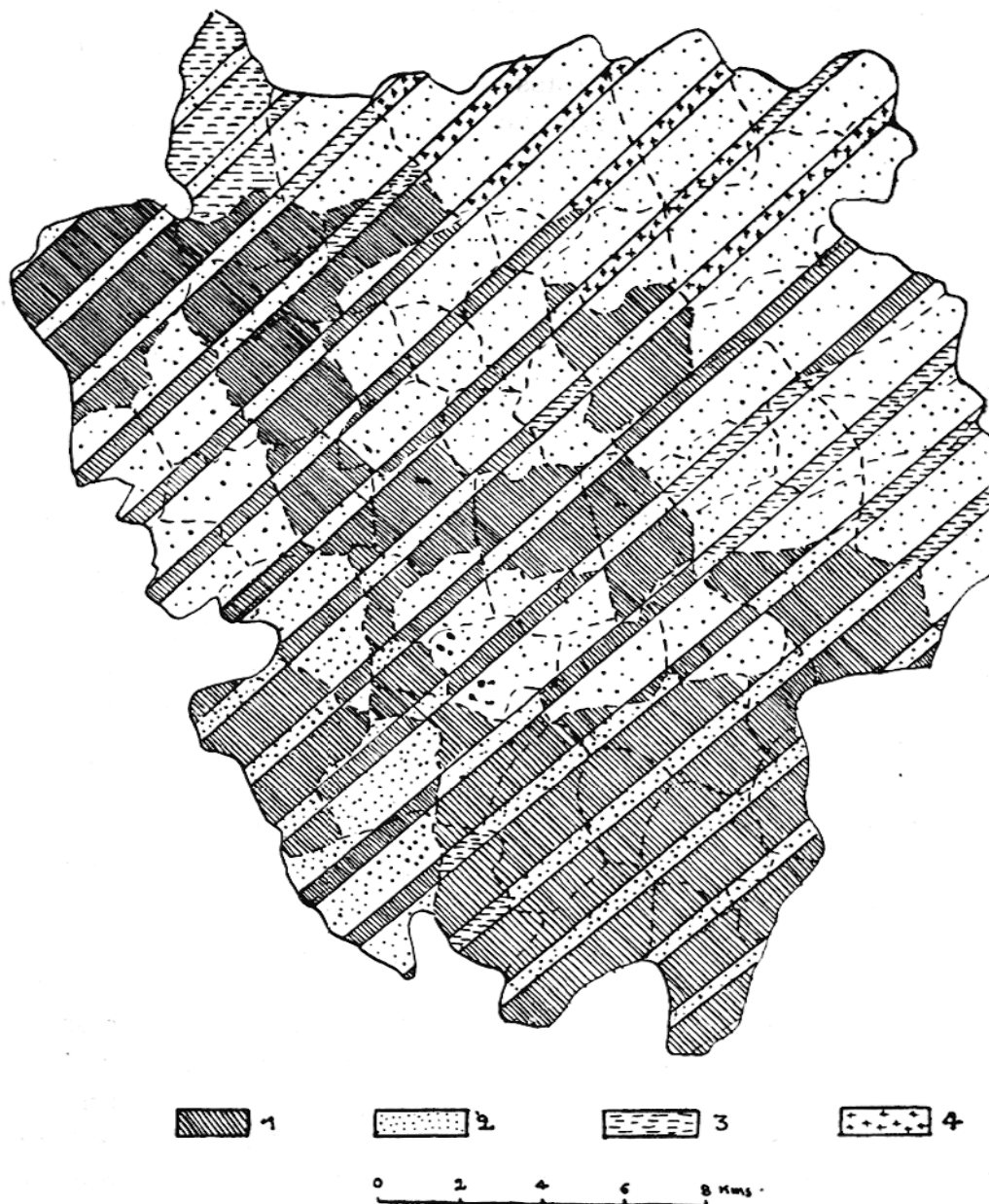


FIG. 7. — VIC-BILH. LES RAPPORTS DU TOUYA ET DES CULTURES (1946).

Les bandes larges représentent la culture dont les surfaces prédominent; les bandes étroites celle qui vient en second lieu.

1, touya. — 2, terres labourables. — 3, prairies. — 4, vigne.

**4. L'habitat.** — L'habitat reflète ces nuances économiques, et il est possible de distinguer trois types de fermes, correspondant

au pays d'élevage de l'Ouest, au cœur du Vic-Bilh, ou à la partie orientale, pays du blé et du vin.

A l'Ouest, pays d'élevage, la grange-étable constitue le bâtiment le plus important. Il faut loger beaucoup de fourrage et de têtes de bétail. La récolte du vin n'a pas de logement spécial, et les quelques barriques récoltées sont installées dans un coin de la grange ou derrière la maison. La grange-étable devient de plus en plus réduite vers l'Est pour faire ensuite place à un petit bâtiment mal construit. Ici, peu de bétail, peu de fourrages; il n'y a que le vin à loger. Cependant les quantités récoltées dispensent de construire un chai séparé et on loge le vin dans l'appentis derrière la maison. Dans la région du vieux vignoble béarnais, l'ensemble des bâtiments occupe donc une place très réduite. La petite maison basse n'a souvent que deux pièces. Il ne s'y ajoute qu'une grange minuscule et un petit poulailler. Le tout donne une impression de pauvreté, s'opposant en cela aux constructions de la bordure Est, où les maisons deviennent tout à coup de belles demeures. L'ensemble des bâtiments est beaucoup plus imposant. La grange-étable reste importante, car une partie est aménagée en chai. Le vignoble donne ici à l'habitat un cachet de prospérité et même d'opulence qui est, en réalité, fonction du régime de la propriété. Rares sont en effet les petites fermes. Ce sont plutôt de vastes habitations à allure de châteaux, ou de belles demeures à un étage qui s'échelonnent le long des routes. Souvent, la grange encadrée dans la maison s'allonge au bord de la route, tandis que la maison lui est perpendiculaire. Cette nouvelle disposition des bâtiments est l'annonce des façades aveugles et des hauts murs des villages de la plaine de l'Adour.

La nature des matériaux de construction renforce l'apparence de pauvreté ou d'opulence des fermes. Toute la partie Sud et Sud-Ouest du Vic-Bilh correspond à la zone des cailloux emballés dans l'argile; ces cailloux et galets, dont les alignements sont visibles dans les murailles des grandes granges permettent de bâtir ces murs résistants. Vers le Nord et vers l'Est, la zone des cailloux fait place à une zone argileuse. Les maisons et les granges, au cœur du Vic-Bilh, sont alors basses, avec leurs murs jaunâtres de pisé. La solidité toute relative de ces murs a imposé, dans une certaine mesure, aux maisons et aux granges leurs formes basses et leurs dimensions réduites. Par

contre, aux approches des terrasses de l'Adour, l'argile fait place à des matériaux plus solides. Le caillou reparait dans les murs, et les fours à chaux disséminés aux lisières de la région offrent de nouvelles possibilités. C'est le type de construction de la vallée de l'Adour qui pénètre dans le pays du vignoble.

A l'approche du dernier coteau, vers l'Est, l'habitat groupé annonce déjà les gros villages de la plaine de l'Adour. Les fermes sont parfois isolées; plus souvent elles se groupent en petits hameaux sur les coteaux et dans les plaines. Néanmoins, cette semi-dispersion est, semble-t-il, un fait récent et le type primitif du peuplement devait être le village perché sur la crête du coteau ou sur la pente Est, dans un site défensif. Le vieux centre reste quelquefois encore enserré de remparts. C'est le cas des agglomérations les plus importantes, comme Lembeye, Garlin, Viella, Madiran ou Conchez. Les aspects de l'habitat révèlent, mieux que toute autre enquête, l'évolution de ces villages. Ceux-ci ne sont quelquefois que d'éloquents témoignages du passé. Il n'est pas rare d'y voir les restes d'une ferme abandonnée ou des pans de mur ruinés. C'est à Conchez que ce spectacle est le plus frappant. Autrefois chef-lieu de canton, cette agglomération possédait une aristocratie locale, nobles et bourgeois, propriétaires terriens. D'où la présence de maisons bourgeoises qui furent riches et qui n'offrent plus que des volets clos et des murs lézardés. Quant aux fermes, des quartiers entiers ont été abandonnés. Et le long des chemins qui descendent vers la plaine s'égrènent, sous leurs vieux toits de tuiles brunes, des constructions en ruines. Le chiffre de la population qui, en un siècle, est tombé de 461 habitants à 155 est assez significatif. Le cas de Conchez est un cas extrême, mais partout ce phénomène se retrouve avec une plus ou moins forte intensité. A Arricau-Bordes 18 maisons ont disparu depuis 1920. Aujourd'hui le village comporte 35 maisons habitées, 7 en ruines, 5 abandonnées. L'origine de cet abandon remonte en grande partie à la crise phylloxérique. La chute de la population fut alors brutale et les régions viticoles offrent le plus grand nombre de fermes en ruines. Les terres de la petite exploitation ont été achetées par un moyen propriétaire qui a arrondi son bien, mais qui a abandonné la maison, ou bien l'a utilisée comme grange. Tous ces abandons n'ont fait

qu'accentuer la dispersion de l'habitat. La vie s'est retirée du village pour se concentrer dans les fermes.

**Conclusion.** — Au voyageur qui le traverse, le Vic-Bilh, avec l'aspect un peu désordonné et incomplet de sa mise en valeur, le nombre de ses vignes incultes et livrées au touya, ses villages en partie vides, apparaît comme trop grand pour la population qui l'habite. De trop nombreuses maisons aux volets clos révèlent la désertion des campagnes et accentuent l'impression d'abandon. Dans l'ensemble, la faiblesse des densités est générale : 19 à 58 habitants au km<sup>2</sup> selon les communes. Seule la commune de Lembeye, avec 102 habitants au km<sup>2</sup>, fait exception, mais la moyenne du Vic-Bilh n'est que de l'ordre de 30 habitants au km<sup>2</sup>.

Ces faibles taux, d'allure gersoise, sont le résultat d'une régression amorcée dès 1850 et qui n'a pas été compensée par des mouvements d'immigration récente comme dans d'autres régions. Cette chute s'est faite en plusieurs étapes. Jusque vers 1876, la courbe marque plusieurs ressauts, mais l'ensemble n'exprime pas une chute trop accentuée, et même vers 1876 se produit dans certains cas un rétablissement net. Cette situation aurait peut-être continué à s'améliorer s'il n'y avait eu une rupture brusque vers 1881-86, pendant la crise du phylloxéra. Une seconde chute, entre 1916 et 1931, représente les pertes de la guerre et la régression qui en fut la conséquence. Entre les deux chutes, une légère amélioration se dessina avec la reconstitution du vignoble, mais elle n'enraya pas la décroissance brutale de la courbe. De 1931 à nos jours, on assiste au contraire à un mouvement de stabilisation. Cette amélioration correspond à un rétablissement économique dû aux cours élevés du vin et aux revenus liés à l'élevage.

Au total, il y a décroissance depuis un siècle. Elle est due en premier lieu à la dénatalité. Le nombre des décès a été presque toujours supérieur à celui des naissances. Très forte dans les communes viticoles au moment du phylloxéra, moins continue dans les communes intermédiaires, et intermittente dans les marges d'élevage, cette dénatalité fait place depuis quelques années à un essor de la natalité.

L'émigration a aussi joué un rôle important à partir de 1860. On la voit s'accentuer au moment du phylloxéra, et de 1920

à 1930. C'est ainsi que 27 départs ont été enregistrés à Aubous depuis 1925, dont 19 pour Paris.

Par contre, depuis une quinzaine d'années, les difficultés de la vie urbaine et le bon rapport des produits de la terre ont arrêté l'émigration. Les initiatives et les innovations imposées au paysan par les années de guerre (1939-1945) l'ont forcé à rompre avec sa routine et lui ont ouvert des horizons nouveaux. Dans tous les domaines, le pays se réveille. Les achats de tracteurs se multiplient et le paysan du Vic-Bilh, le dernier sans doute de tout le département, se décide à faire analyser ses terres et à rationaliser son travail. Les coopératives et divers syndicats s'organisent. Mais l'extension du machinisme a des limites : le tracteur n'est pas à sa place partout sur ces terres accidentées. L'homme assure toujours l'essentiel du travail agricole, aussi le paysan se trouve-t-il devant le problème angoissant de la main-d'œuvre. Nous sommes en présence d'un état d'équilibre provisoire. Cet équilibre ne sera maintenu que si le vin conserve ses débouchés. On ne pourra arrêter la désertion de ces contrées qu'en y apportant un peu plus de confort et surtout en les tirant de leur isolement par des voies de communication praticables<sup>17</sup>.

---

17. La situation du Vic-Bilh, à la limite de quatre départements, a été très défavorable à l'amélioration du réseau routier.